

N°43 -
Janvier 2026

*Au fil de
l'eau*



Faral



La Fabrègue



Pont de Bèdes

Moulin de Mathieu



Les Ponts



La Resse



Pont Romain



Trébons Bas

LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous sommes en 2026. À l'aube de cette nouvelle année, au nom de l'ensemble du conseil municipal et en mon nom propre, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux, que 2026 soit une année d'espérance, de solidarité, de bonheur et de santé.

Dans un contexte mondial marqué par des crises géopolitiques, économiques et environnementales, la situation politique en France révèle à la fois des tensions et des forces de résilience. La recomposition politique, les préoccupations liées au pouvoir d'achat, la crise agricole, les enjeux de sécurité et la transition écologique alimentent un débat public vif et contribuent parfois à la polarisation sociale.

Dans ce contexte anxiogène, le besoin de dialogue, de pédagogie et de réformes claires et profondes est essentiel pour restaurer la confiance et préparer l'avenir.

Localement nous avons franchi une étape majeure de coopération territoriale avec la fusion de la communauté de communes « Lévézou-Pareloup » et la communauté de commune voisine « Pays de Salars ». Ce regroupement a donné naissance à l'entité « Lévézou Communauté de communes » qui comprend 19 communes et 13 500 habitants. Cette nouvelle structure offre de réelles opportunités : mutualisation des moyens et des personnels, optimisation des services publics, rationalisation des coûts et renforcement de notre capacité d'ingénierie pour porter des projets structurants (aménagement, transition énergétique, mobilité, développement économique ...). Concrètement, cela se traduira par une meilleure organisation des compétences, un accès facilité à des financements plus importants et une visibilité accrue pour défendre les intérêts du territoire Lévézou au niveau départemental, régional et national. Cette transformation doit bénéficier à tous : chaque commune conservera une voix au sein des instances de gouvernance et la proximité avec les habitants sera préservée.

Au cours de l'année passée, notre commune a poursuivi son effort collectif pour améliorer la qualité de vie; notamment avec la réouverture du café restaurant épicerie Le Vioulou en accueillant Camille. Nous lui souhaitons succès et prospérité.

Grâce au travail de l'équipe municipale et en partenariat avec l'Agence de l'Eau, plusieurs chantiers ont progressé, notamment l'étude des assainissements des hameaux de Bèdes et de Lafabrègue, ainsi que la réflexion sur la mise en place de périmètres de protection des sources d'eau potable.

La mise en place de ces périmètres — nécessaire pour garantir la qualité et la pérennité des ressources en eau — est un processus long.

La consultation des entreprises pour la réalisation de la piste forestière du Bédélié, conduite par le CRPF (Centre Régional de la Propriétés Forestière) est achevée, les travaux devraient débuter à la fin de l'été 2026. Par ailleurs, au vu des devis présentés, le conseil municipal a décidé de raccorder la ferme du Barthas au réseau communal d'eau potable.

En revanche, le projet de l'ilot La Fouon est en suspens. Cet ensemble, acquis en 2019, devait permettre la création de deux appartements locatifs et d'un gîte de groupe. Une étude de faisabilité présentée par Aveyron Ingénierie estimait l'investissement nécessaire à environ 800 000 €. La pandémie de COVID-19 et l'inflation en 2020 ont entraîné une hausse significative des coûts, de l'ordre de 30 à 40 % par rapport aux estimations initiales, ce qui n'a pas permis de mener à bien le projet tel qu'il était prévu. Reste la possibilité de la vente partielle/totale ou renaturation de l'espace avec les aides prévues de l'Etat, de la Communauté de Communes et du département.

De même, en raison des normes environnementales, le projet de retenue d'eau au niveau du pré de Briaille — destiné à lutter contre les incendies — n'a pu être réalisé. Lors de la création de la zone artisanale en 2010, une étude de l'ADASEA prévoyait une liaison avec le bourg par une coulée verte aménagée. Le projet repris en 2016 incluait une retenue d'eau de 5 000 m². Vu l'opposition des services de l'Etat concernant la retenue, le projet est resté en latence jusqu'en 2020. Les dernières rencontres avec les services de l'Etat en 2024, ont abouti à l'autorisation d'une retenue limitée à 1 000 m² (cf lettre de la Sous-Préfète 12/2024).

Enfin, je ne dresserai pas la liste exhaustive des projets réalisés ou non. Je retiendrai surtout, durant ces 25 années de fonction, les valeurs de solidarité et d'entraide, la proximité, l'intégrité, la compassion des citoyennes et citoyens envers les familles touchées par le malheur, mais aussi les moments de fête partagés.

Vous l'avez compris, je ne me représenterai pas aux élections des 15 et 22 mars 2026. Cette décision, mûrement réfléchie, me permettra de laisser la place à d'autres, plus jeunes, pour porter l'avenir de notre commune.

Je remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui, par leur implication quotidienne, rendent ces progrès possibles : agents municipaux, élus, associations, partenaires, entrepreneurs locaux et habitants. Votre engagement et votre confiance sont la source de notre énergie et de nos réussites. Continuons ensemble à construire un territoire humain, solidaire et durable pour Curan.

Bonne Année 2026 - JLGRIMAL

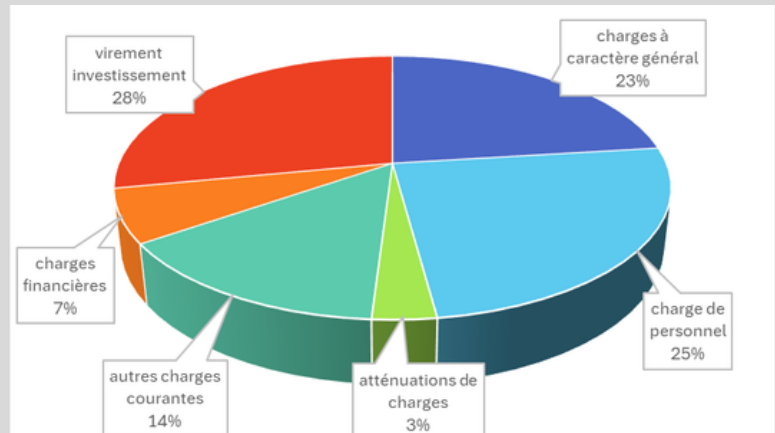
VIE MUNICIPALE

LES BUDGETS

BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES PREVUES 2025

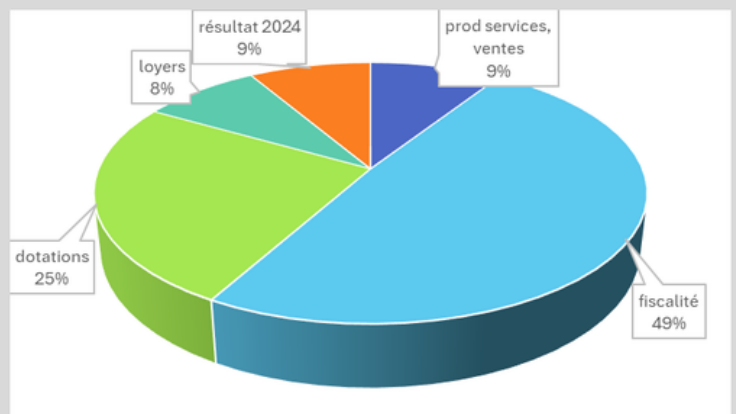
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT = 485 883.30 €

charges à caractère général	111 970,00€
charge de personnel	120 600,00€
atténuations de charges	15 222,96€
autres charges courantes	69 915,42€
charges financières	31 949,00€
virement investissement	136 225,92€



RECETTES DE FONCTIONNEMENT = 485 883.30 €

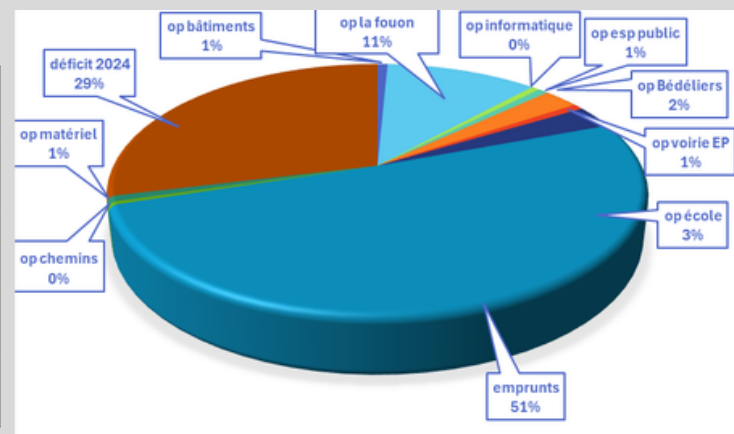
prod services, ventes	44 524,00€
fiscalité	238 032,00€
dotations	121 976,00€
loyers	40 000,00€
résultat 2024	41 351,30€



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT = 273 530 €

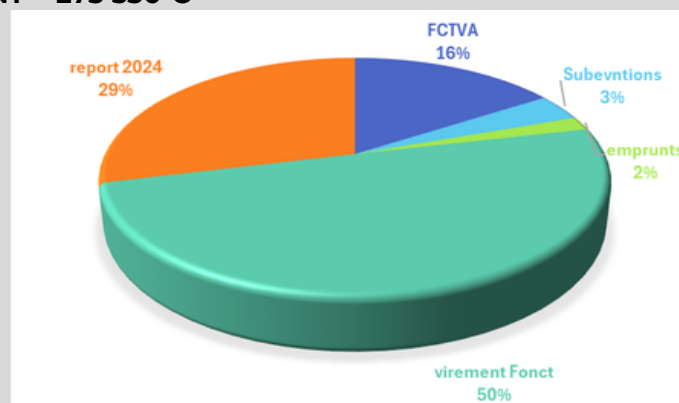
bâtiments	2 000,00€
la fouon	30 000,00€
informatique	1 612,58€
esp public	2 000,00€
Bédéliers	7 000,00€
voirie EP	2 000,00€

école	8 000,00€
emprunts	139 000,00€
chemins	1 000,00€
matériel	2 000,00€
déficit 2024	78 918,03€



RECETTES D'INVESTISSEMENT = 273 530 €

FCTVA	43 386,66€
Subevntions	10 000,00€
emprunts	5 000,00€
virement fonctionnement	136 225,92€
report excédent fonct 2024	78 918,03€

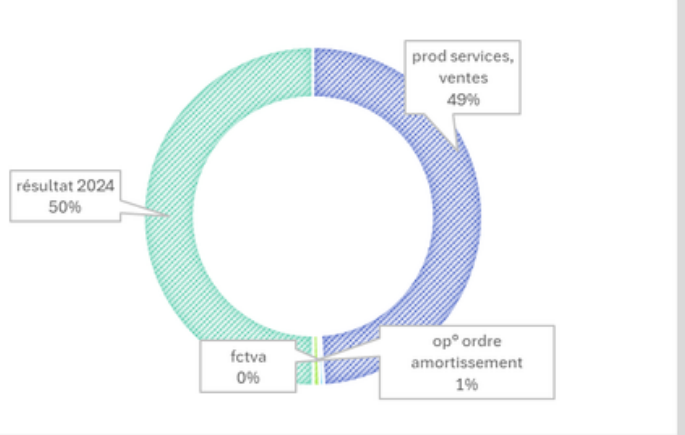
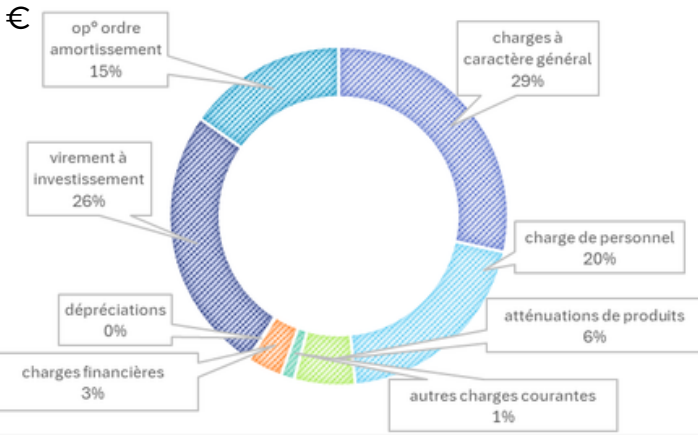


VIE MUNICIPALE

BUDGET EAU

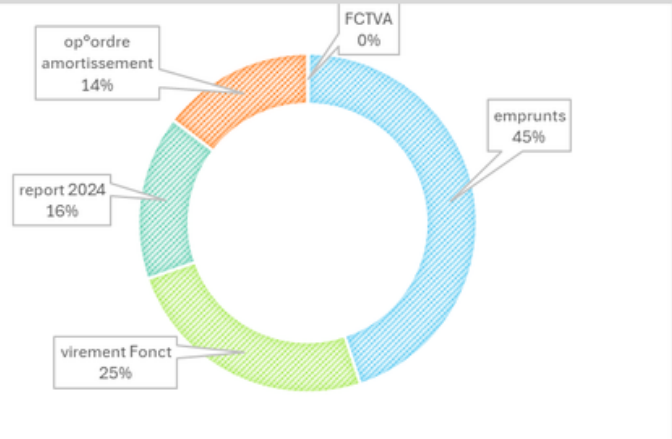
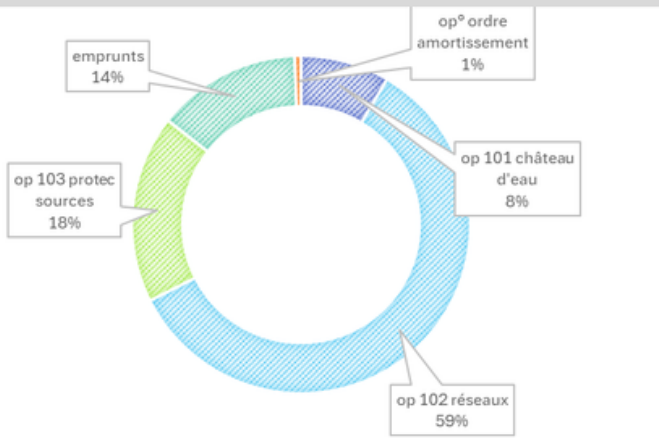
Dépenses de Fonctionnement: 89 842.02

Recettes de Fonctionnement: 89 842.02 €



Dépenses d'Investissement : 94 149.46 €

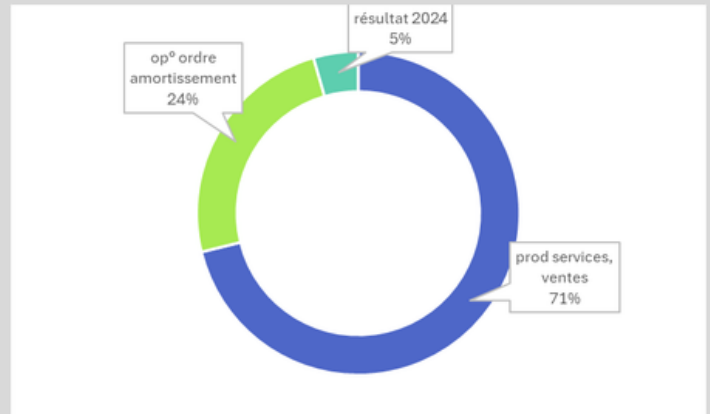
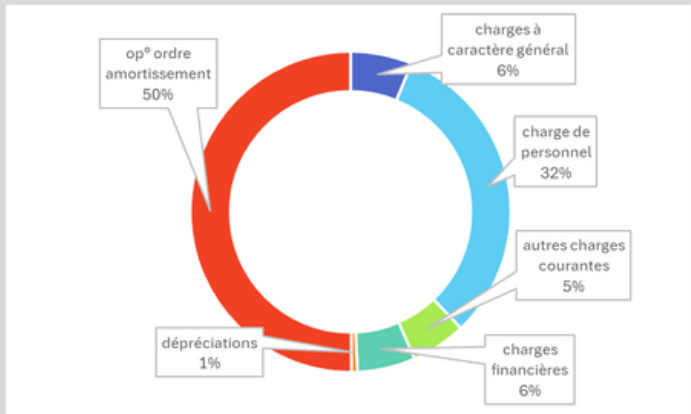
Recettes d'Investissement: 94 149.46 €



BUDGET ASSAINISSEMENT

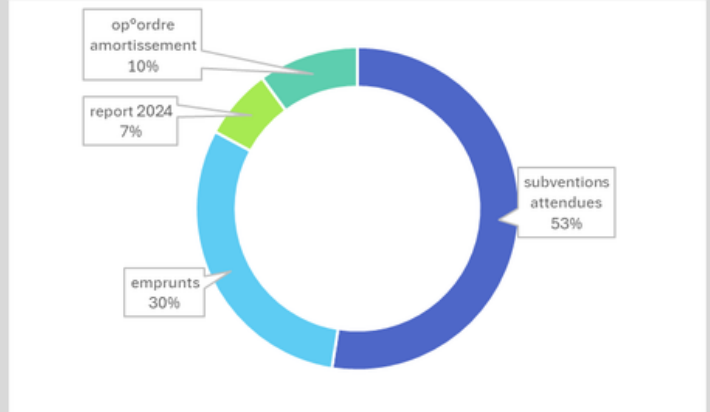
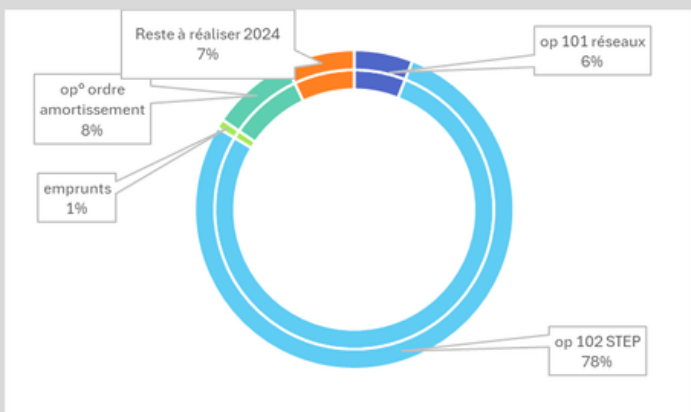
Dépenses de Fonctionnement: 23 972.59 €

Recettes de Fonctionnement: 23 972.59 €



Dépenses d'Investissement : 395 411,66 €

Recettes d'Investissement: 395 411,66 €



VIE MUNICIPALE

Subventions aux associations:

(délibération du 11 avril 2025)

AAPPMA du Lévézou (pêche) = 200 € - **ADMR** = 600 € - **Amicale Pompiers Salles -Curan** = 400 €
APEL Ecole Marianne Julien = 1200 € - **Club Genêts d'Or** = 200 € - **Comité des Fêtes Curan** = 400 €
Entente Salles-Curan Curan (foot) = 780 € - **Familles Rurales Curan** = 300 € - **FNACA** = 200 €
Lou Cami Farrat (rando) = 200 € - **MJC Salles-Curan** = 300 € - **Société Chasse Curan** = 200 €
Sport Quilles Curan-Bouloc = 520 €

Impôts locaux:

En 2025, la municipalité a fait le choix d'augmenter les impôts de 1 % (délibération du 11 avril 2025)

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 38.91 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 104.25%
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 10.16 %

Tarifs communaux

Tarifs des salles communales de Curan

LOCATIONS	Résidents de la paroisse	Non-résidents		LOCATIONS aux Associations de Curan	
Salle des Fêtes Repas / lunch	150 euros *	250 euros *		Salle des Fêtes Repas / lunch	150 euros *
Salle des Fêtes ½ journée	50 euros *	100 euros * (50 euros si inhumation à Curan)		Ouvert au public	
Petite Salle Communale	30 euros	30 euros		Salle des Fêtes Repas / animations	Gratuit *
Salle de réunion (réservée aux réunions)	Gratuit	Gratuit		Privé(e)s	
* : chauffage = 30 euros du 1er octobre au 30 avril				Quine / Belote	80 euros *
				Bal	200 euros *

Tarifs cimetière de Curan

Concessions de 9m ² (3m x 3m)	300 €
Concessions de 4.5m ² (3m x 1.5m)	150 €
Alvéole cinéraire	500 € pour 15 ans
Accès au jardin du souvenir	Libre et Gratuit

Tarifs eau et assainissement s'appliquent dès le 1er janvier 2026 (délibération du 28 novembre 2025).

	Eau		Assainissement	
Part fixe	80 €			85 €
Part variable /m3	0,99 €			1.19 €
Redev. Agence de l'Eau /m3	Performance systèmes distribution	0,106 €	Performance systèmes assainissement	0,10 €
	Consommation eau potable	0,32 €		
	Prélèvement	0,07 €		
Raccordement	450 €		500 €	
Compteur gelé	25 €			

VIE MUNICIPALE

Retour sur 2025 et projections 2026

Station d'épuration de La Fabrègue et Bèdes

Le projet des stations d'épuration de Bèdes et La Fabrègue se dessine petit à petit. Initialement, le transfert des compétences eau et assainissement devait avoir lieu en janvier 2026.

Après les différends politiques au niveau national quant à ce transfert, le Gouvernement a laissé le choix aux communes de transférer ou pas ces compétences.

La Commune a eu la confirmation du soutien financier de l'Agence de l'eau Adour Garonne pour la réalisation des diagnostics de faisabilité des stations d'épuration à hauteur de 18400 €.

Au mois d'octobre, à l'issue des diagnostics le cabinet Fourcadier-Alvès a présenté divers scénarios pour la réalisation des stations d'épurations (STEP) des deux hameaux. Les coûts totaux des deux STEP varient selon le type de stations entre 420 000 € et 500 000 € dont environ 200 000 € pour la partie réseaux.

L'aide attendue sur ces scénarios n'étant plus que de 30 % de la part de l'Agence de l'eau, le conseil municipal a signifié son désaccord sur les montants à la fois des travaux et des subventions. Une discussion s'est engagée avec tous les partenaires du projet pour trouver une solution moins onéreuse et qui pourrait être soutenue à hauteur de 50 % par l'agence de l'eau Adour Garonne.

Le Cabinet Fourcadier-Alvès a été mandaté pour la réalisation de nouveaux scénarios type assainissement non collectif mais collectif quand même avec la réalisation de 3 STEP: une à La Fabrègue et deux à Bèdes, afin de diminuer la longueur de la partie réseaux.

Néanmoins, l'Agence de l'eau a maintenu sa condition tarifaire pour l'octroi de la subvention.

En effet, la Commune de Curan est tenue de faire appliquer une redevance assainissement à ses usagers à hauteur de 2€ par m³ calculés pour 120 m³ (part fixe, part variable et redevances de l'agence).

Aussi, le 28 novembre 2025, le conseil municipal a décidé de porter à 85 € par an la part fixe, 1.19 €/ m³ d'eau rejetée et 0.10 € /m³ pour l'Agence de l'eau dès le 1er janvier 2026.



Périmètres de protection des sources

Simultanément à la réalisation des stations d'épuration, un autre projet concerne l'eau et la protection des sources captées. Afin de garantir la qualité et la pérennité des ressources, il est nécessaire de mettre en place les périmètres de protection des sources.

Nous avons fait appel à Aveyron Ingénierie pour l'accompagnement de cette procédure longue.

A ce jour, après analyse administrative des données communales, il faudra désigner un hydrogéologue qui délimitera les différentes échelles de périmètres (éloigné, rapproché, immédiat) avant d'entériner cette phase par une enquête publique.

Les coûts totaux prévisionnels pourraient approcher les 30000 € HT et ces "travaux" pourraient s'étaler jusqu'à la fin de l'année 2027 (calendrier très prévisionnel).

Eau du Barthas

La ferme du Barthas est la dernière (hormis Les Violettes) qui ne soit pas desservie par un réseau d'eau potable. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à environ 30 000 € HT.

VIE MUNICIPALE

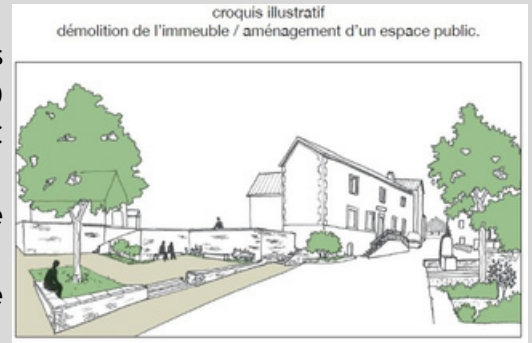
La Fouon

Le projet de l'ilot n'a pas avancé en 2025.

La vente de la grange n'a pas eu lieu. La municipalité n'a pas souhaité s'engager davantage dans le projet de renaturation de 250 000 € malgré l'accord d'une subvention de l'Etat (DETR) de 49000 € et 26 000 € de la Communauté de Communes.

Le Département de l'Aveyron sollicité également, ne se prononce qu'à l'issue de la consultation des entreprises.

Aussi, il a été décidé de confier l'ensemble immobilier à une agence immobilière. Aucun acquéreur potentiel ne s'est manifesté à ce jour.



Ecole Marianne JULIEN

Comme annoncé en 2025, des jeux de cour ont été réalisés dans la cour de l'école Marianne Julien.

Deux écoles aveyronnaises avaient été retenues en 2024 pour bénéficier d'une subvention de l'Agence Nationale du Sport dont l'école de Curan.

Ces jeux se présentent sous forme de design peint au sol pouvant allier activité physique et apprentissage scolaire.

La subvention allouée est de 5 000 €



Chemin du Bédélié



Comme annoncé, le cahier des charges des travaux d'amélioration de la piste de la desserte du massif forestier du Bédélié a été rédigé en fin d'année 2025.

L'expert forestier du CRPF en charge de notre dossier, Monsieur Foissac, a été remplacé par Cyprien VIALIS.

Le devis de travaux de l'entreprise Lévézou TP a été signé pour un montant HT 99 821 €. Il est bon de rappeler qu'une subvention de l'Europe a été octroyée pour ces travaux à hauteur de 73 126.05 €.

Le montant des travaux de bornage, de régularisation cadastrale et la réalisation des clôtures reste à définir. Ils ne rentrent pas dans l'assiette subventionnable.

La réalisation de ces travaux devraient se faire après l'été 2026.

Lotissement La Roque

Les travaux de viabilisation du lotissement La Roque sont en cours.

2 lots sont en vente dans la zone mixte La Roque. Chaque lot mesure environ 4 000 m². Le prix est fixé à 12 € HT soit 14,18 € TTC

Commémorations de la FNACA

La municipalité de Curan accompagne chaque année les anciens combattants lors de 2 cérémonies de commémorations. Celle du 19 mars et celle du 11 novembre.

Ce devoir de mémoire permet "d'entretenir et de transmettre le souvenir des résistants, anciens combattants et victimes de guerre" aux jeunes générations.

Les enfants de l'école Marianne Julien sont invités à accompagner les anciens combattants en chantant la Marseillaise lors de chaque cérémonie.



Restaurant Le Vioulou

Réouverture du Vioulou.

Depuis le 1er octobre, la place de Vioulou à Curan reprend vie. Les habitués se retrouvent autour d'un café et à la mi-journée les clients peuvent à nouveau se restaurer dans un espace accueillant et convivial.

Camille Brusques, 24 ans, revient à ses racines sur le Lévézou. Avec une formation de boulangère, pâtissière, elle poursuit son cursus professionnel dans le service en restauration afin de retrouver le contact avec la clientèle. Après 3 ans en CDI au restaurant « Les Coquelicots » à Moyrazès, elle s'installe à Curan pour rouvrir les portes du « Vioulou », café/restaurant/épicerie.

Camille, accompagnée de sa maman en cuisine, vous accueille du mardi au jeudi de 9h00 à 19h00, les vendredis et samedis de 9h00 à 2h00 et le dimanche de 9h00 à 12h30 pour des repas ouvriers et menus à la carte.



Tous les 2èmes dimanches du mois, elle propose un déjeuner à thème (tête de veau, tripoux ou encore pieds de cochon...). Aussi, dès le 12 octobre, à partir de 8h00, vous pourrez déguster la tête de veau sur réservation. Les vendredis et samedis soir, place aux pizzas à consommer sur place ou à emporter (sur commande).

Dans son espace épicerie, vous trouverez entre autre un dépôt de pain, des fruits, légumes et produits locaux.

Pour les gourmands, des pâtisseries maison confectionnées par Camille seront disponibles tous les week-ends et en semaine sur commande.

Les nouvelles coordonnées du café/restaurant/épicerie Le Vioulou sont 05 81 37 33 80.

Le meilleur accueil vous y est réservé.

Bienvenue à Camille à Curan dans son commerce !

VIE INTERCOMMUNALE

L'année 2025 aura été marquée par le travail de fusion des communautés de communes Lézérou-Pareloup et Pays de Salars.

Le 1er janvier cette nouvelle entité aura pour nom **Lézérou Communauté de Communes** représentant 19 communes pour 13 500 habitants désormais.

Des ajustements entre les 2 anciennes collectivités vont avoir lieu et notamment l'uniformisation pour les traitement des ordures ménagères, déchets recyclables et biodéchets.

QUELLES SOLUTIONS POUR MES BIODÉCHETS ?

Notre poubelle noire est trop lourde !
Avec un poids moyen de 187 kg par habitant et par an en Aveyron, la poubelle noire contient près de 68 kg de biodéchets qui pourraient être valorisés...

187 kg /hab./an
dont 68 kg de biodéchets

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?
Un biodéchet est un déchet biodégradable

- restes alimentaires : os, pain, reste d'assiette, arêtes de poisson, coquilles de crustacés...
- préparation de repas : épluchures, noyaux, coquilles d'oeufs, marc de café...
- petits déchets verts : bouquet de fleur, plante d'intérieur...

OK compostage :
préparation de repas et petits déchets verts

Sac orange et / ou Compostage

La Communauté de Communes Lézérou-Pareloup adopte le tri en sac orange.

Vous êtes déjà adepte du compostage ? Poursuivez cette pratique vertueuse et allez plus loin en valorisant, grâce à la collecte en sacs orange, les biodéchets que vous ne compostez peut-être pas selon votre pratique : les restes de repas, le pain, les os, les déchets carnés ou de poissons...

Pour les autres foyers, c'est l'occasion de vous engager dans la valorisation des biodéchets de façon simple et sans contrainte !

Tous les biodéchets pourront être mis dans le sac orange. Une fois rempli, il suffira de bien le fermer et de le déposer dans le conteneur à ordures ménagères comme votre sac noir.

Les sacs orange seront ensuite séparés des sacs noirs à l'Unité de Valorisation Energétique et ORganique, KEREA, avant d'être valorisés en compost.

Afin de participer à ce nouveau geste de tri, vous recevrez dès le mois de janvier un courrier dans votre boîte aux lettres. Il vous informera des jours, lieux et dates auxquels vous pourrez venir récupérer gratuitement votre bioseau ainsi que vos sacs orange.

SYDON
Aveyron



La Distribution des sacs orange et du seau aura lieu le samedi 14 février de 10h à 12h à la mairie

La Parole aux associations



L'année 2025 se clôture pour l'ESCC, une année mouvementée pour le pôle senior masculin.

L'équipe fanion, engagée en D3 suite à sa relégation la saison dernière, poursuit son objectif de remontée alors que l'équipe réserve vise à nouveau le maintien en D4. C'est également un nouveau départ depuis l'échelon inférieur pour les féminines désormais engagées en D2.



Côté école de foot, le club continue son effort de structuration de la pratique par le biais de la formation de nos éducateurs dont les effectifs ne cessent de s'étoffer, assurant ainsi un accompagnement de qualité pour nos jeunes licenciés.



l'ESCC souhaite également mettre en avant son volet associatif en organisant des événements tels que les repas de Noël et de fin de saison, les quines ou les journées portes ouvertes de l'école de foot. Pour cela, le club est heureux de pouvoir compter sur l'engagement de ses dirigeants et licenciés bénévoles dont les efforts rendent possibles la tenue de ses manifestations.



Le club tient enfin à remercier chaleureusement tous ses partenaires, ses amis et ses supporters, leur souhaiter de joyeuses fêtes et leur présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2026 !



LE CLUB DES GENETS D'OR

Tout au long de l'année 2025 les adhérents ont poursuivi leurs activités :

En janvier: l'assemblée générale et le partage de la galette.

En février : une animation jeux "je fais un tabac" avec Monsieur Goubert et la dégustation de crêpes préparées par Michel .

En mars, le repas du melsat a réuni 120 personnes et a permis de passer une journée conviviale avec les clubs voisins.

En mai 51 adhérents ont participé au repas de printemps au Planol à Flavin.

En juin sortie à Sarlat avec la visite guidée de la ville et une croisière en gabarre sur la Dordogne



En juillet la Chorale du Lévézou a enchanté les adhérents en nous présentant leur répertoire d'hier et d'aujourd'hui.

En septembre direction Aigues-Mortes avec la visite d'une manade et des remparts de la ville en petit train.



En octobre le traditionnel quine a connu un vif succès.

En novembre le film "le Million" a réuni quelques adhérents au cinéma de Salles-Curan.

En décembre, c'est avec grand plaisir que nous avons pu redécouvrir le restaurant "Le Vioulou". Un très bon repas de Noël a ravi les convives. Nous souhaitons la bienvenue à Camille et sa famille.



Durant cette année nous avons partagé des moments très agréables avec les enfants de l'école Marianne Julien à deux reprises : pour le Carnaval et à Noël. Merci à Angèle Terral et Aurélie Roques pour ces invitations.

Le Club poursuit ses après-midi jeux tout au long de l'année le mardi à 14 heures salle des Tilleuls. Les amateurs peuvent y participer.

Avant de conclure nous avons une pensée pour les membres du club qui nous ont quitté.

Tous les adhérents du Club adressent à chacune et chacun d'entre vous ses Meilleurs vœux pour 2026.

Le club continuera à partager des moments de retrouvailles et de convivialité, les nouveaux venus seront accueillis avec grand plaisir.



Trail Club Curan

Début 2025, une nouvelle association a vu le jour sur la commune de Curan. En effet, depuis quelques mois et années, un petit groupe de personnes s'adonnait à la course à pied et à la pratique du trail. Il était temps de donner une existence officielle à cette entité. L'association Trail Club Curan a donc vu le jour le 26 janvier 2025 lors de l'assemblée générale constitutive puis déclarée officiellement le 21 février 2025.

Le premier bureau de cette association est composé comme suit :

Co-présidents : Lucile Rigal et Benjamin Carrière

Co-trésoriers : Camille Chabanon-Pouget et Baptiste Rondet

Co-secrétaires : Marjorie Gaubert et Cyril Martin

Retrouvez les infos et actualités sur nos pages et comptes Trail Club Curan.

Les objectifs du Trail Club Curan sont les suivants

-regrouper des personnes intéressées par la pratique et la promotion des activités de pleine nature et plus particulièrement le trail et la course à pied -sous toutes ses formes-, l'organisation de sorties, d'entraînements collectifs, d'activités liées à la discipline.

-agir et œuvrer en tant qu'organisateur d'évènements liés à son objet, sur le territoire de la commune de Curan et plus généralement, sur le Lézérou.



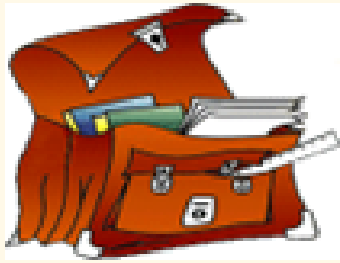
Dès 2025, l'actualité du club fut chargée avec la participation à différentes courses. Du Trail Hivernal du Lézérou à Pont de Salars, aux Templiers à Millau, en passant par la Trans Aubrac, l'Enfer des Palanges, Ikalana à Villefranche de Panat ou encore quelques épreuves sur route (Ekiden de Rodez, marathon de Toulouse...) ; les membres du club ont avalé les kilomètres et les dénivelés pour tenter de faire briller les couleurs du club !



A noter, également, lors de la fête en juin dernier, le club a proposé le vendredi soir une sortie collective pour faire découvrir les chemins curannais ! Une quarantaine de personnes avaient répondu présentes pour cette première ! Remerciements particuliers à la municipalité qui a contribué à l'entretien des chemins empruntés lors de cette sortie conviviale.

Le club tient à remercier ses partenaires (Rivière maçonnerie, Travaux Forestiers Occitanie, SNC Portes, Eiffage Energie Systèmes, DFenco et IDPub), qui ont permis de contribuer au lancement de l'association ainsi qu'à la réalisation du premier maillot du club.





Ecole Marianne Julien

Faustine et Maëlys ont fait leurs adieux à l'école Marianne Julien avant de rejoindre le collège en septembre. Quant à Marin, il a fait sa rentrée en petite section. Les enfants ont retrouvé leur maitresse Angèle, ainsi qu'Aurélie, leur aide-maternelle.

Durant l'année scolaire 2024 - 2025, les élèves ont bénéficié des interventions en occitan, avec Jacques. Ils ont pu aussi s'initier au tir à l'arc avec Romain Revellat, éducateur sportif multisport.

Leur projet d'année, « EN VOYAGE AUTOUR DU MONDE... », leur a permis de découvrir des animaux peu familiers et leur milieu de vie à travers le monde, mais aussi de découvrir la planète Terre à travers les diverses cultures, coutumes, plats ou cuisine traditionnels, mode de transport, etc... .

De plus, tous les enfants ont participé à un « projet radio ». Ils ont découvert ce qu'étaient un interview, une chronique ou encore un débat.

L'écriture d'une émission a finalisé ce projet.



Pour clôturer l'année, les enfants ont présenté un spectacle à leurs parents.

Un apéritif dinatoire a été préparé et servi par les élèves eux-mêmes après le spectacle.



En septembre, tous les élèves se sont rendus à l'Espace Ô Lévézou, à Salles-Curan, pour des séances de natation avec un maître-nageur.

Après le déjeuner aux tripous en juin, les parents se sont une nouvelle fois mobilisés à l'automne, pour la traditionnelle vente de vins et chocolats avant les fêtes. Elle a permis de dégager un joli bénéfice pour l'association des parents d'élèves.

Ces animations permettent la réalisation de nouveaux projets pour notre école et nos enfants.

Merci à tous ceux qui y participent.

Rendez-vous est donné pour le quine de l'école le samedi 28 mars 2026.

Un grand MERCI à la municipalité pour son aide financière importante, à tous les parents pour leur grande implication dans les différentes manifestations.

« Toute l'équipe éducative adresse à chacun et chacune d'entre vous, ses Meilleurs Vœux pour 2026 ! »





“LOU CAMI FERRAT”

Une nouvelle année qui commence !

LOU CAMI FERRAT et ses bénévoles vous souhaitent tous leurs voeux les plus sincères pour 2026!

Que cette nouvelle année soit prospère, enrichissante, pleine d'opportunités et de succès pour des moments de partage inoubliables.

LOU CAMI FERRAT poursuit "son chemin". 2025 a été une année riche en évènements, rencontres où nous avons eu le plaisir de nous retrouver pour marcher ou participer à diverses manifestations : Téléthon de Canet-de-Salars, le Vibal, Pont de Salars ; sans oublier LaTrace d'Aubrac en mars et le Grand Parcours de Chaudes Aigues en juin ainsi que la fête des fraises et des châtaignes à Ayssènes. 16 randonnées à la demi journée et quatre sorties à la journée avec pique nique ont eu lieu.



Pour 2026 notre planning propose tous les 15 jours de janvier à juillet et septembre à mi décembre pas moins de 21 randonnées dont 5 à la journée : Les Cannoles du Larzac, l'abbaye de Sylvanès et l'église orthodoxe ,la journée du patrimoine en septembre , etc... N'oublions pas .notre soirée resto annuelle !

Nous rappelons que "LOU CAMI FERRAT" est adhérent à la Fédération Française de Randonnée ce qui implique, pour des raisons de sécurité, la prise de la licence.

Aujourd'hui la rando est un des sports préférés des français, environ 16 millions de marcheurs! Quant aux bienfaits, ils sont nombreux : l'œil attentif aux détails, les idées claires, la liberté rivée aux semelles, mais parfois découvrir que nos chaussures sont plus courageuses que nous!

Nous remercions tous nos adhérents et sympathisants ainsi que tous les nouveaux qui nous rejoignent. Leur fidélité, leur présence, suggestions et idées sont toujours les bienvenues.

Notre Club aura 20 ans cette année! Nous ferons la fête!!!

Nous sommes à votre dispositions pour tous renseignements, questions et vous pouvez nous rejoindre si vous le souhaitez.

Prenez soin de vous et de vos proches

Passez une belle année!



1^{er} réseau national
et associatif
de service
à la personne

L'ADMR : Un Service indispensable au maintien à domicile!

Bien ancrée sur le territoire du Lévézou, l'ADMR Pareloup-Monts du Lévézou intervient sur les communes de Vezins, St Léons, St Laurent et de Salles-Curan-Curan.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 05 mai 2025 et constitue un moment fort où deux nouveaux bénévoles ont vu leur cooptation en CA ratifiée : Chantal VALIERE, trésorière adjointe et Christine GAUBERT, référent commune de Bouloc. Il y est également fait état des actions et des bilans d'activité et financier de la structure de l'année précédemment écoulée.

LES DIFFERENTS SERVICES

- Service et soins aux seniors
- Portage de repas à domicile
- Entretien de la maison

Pour tous ces services, vous pouvez bénéficier de la prise en charge des formalités. L'ADMR est employeur et s'occupe de tout.

PERMANENCES DE L'ADMR :

À SALLES-CURAN :

2, Rue del Peyral

Permanences les lundis et jeudis de 13h30 à 17h00

Le mardi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

À VEZINS DE LEVEZOU:

Résidence des 2 Ponts-9, Grand Rue

Permanences : Les lundis et jeudis de 9h00 à 12h00

Téléphone : 05.65.78.42.60

Mail : sallescuran@fedel2.admr.org

Les chiffres clés 2024

Heures de prestations à domicile

- 22 Familles
- 153 Personnes âgées et personnes handicapées
- 37 Bénéficiaires du service de portage de repas

16 132 heures d'intervention à domicile effectuées

63 450 Kms parcourus



3

Les Ressources Humaines



Prestataire	= 8,57 ETP
Personnel administratif	= 0,63 ETP
Personnel portage de repas	= 0,41 ETP



16 salariés soit 9,61 Equivalent Temps Plein (ETP)

480 163 €
d'activité économique



4

La Formation 2024

210 Heures de formation

203 Heures salariés

7 Heures bénévoles



11

Activité 2024

Portage de Repas

6 674 Repas

37 Bénéficiaires

11

ADMR ET CONVIVIALITE

Des moments de convivialité jalonnent également chaque année à l'ADMR.

- Les vœux et le partage de la galette entre salariées et bénévoles le 13 janvier 2025 à Curan ont couronné rois et reines présents.

- Journée nationale des aides à domicile.

Initiée par le Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées.

Notre association a tenu à mettre à l'honneur ses salariées, leur travail mais surtout leur implication professionnelle. Afin de les remercier, il était important de leur offrir une soirée de choix avec un repas gastronomique au restaurant « Les Reflets du Lac » aux Vernhes suivi d'une après-soirée de cohésion de l'équipe semble t-il mémorable...

Rentrée festive

En septembre de nombreuses personnes se sont rendues à la salle des fêtes de Salles-Curan pour participer au goûter-spectacle traditionnel. C'est au groupe folklorique « Les Lavandes du Sauveterre » qu'il revenait d'animer l'après-midi.

La tombola gratuite comportant de nombreux lots achetés et offerts par les commerçants locaux a su ravir les plus chanceux mais personne n'est reparti bredouille. Un stylo Admr étant distribué à chacun.

La convivialité d'un goûter partagé autour de discussions a clôturé en beauté cette belle journée ensoleillée.



ZOOM SUR LES BENEVOLES DE L'ASSOCIATION

L'association ne fonctionnerait pas sans ses bénévoles et nous souhaitons leur rendre l'hommage qu'ils méritent à travers ces lignes.

Plus particulièrement à Etienne Fournier qui œuvre à l'ADMR comme bénévole référent commune depuis 1999.

C'est avec une certaine émotion qu'elle s'est souvenue de ses visites chez les personnes aidées qui lui ont beaucoup apporté. Elle a aussi très apprécié les formations nécessaires favorisant les rencontres entre bénévoles ayant les mêmes responsabilités.

En remerciements et en reconnaissance de son implication, elle a reçu un joli rosier que lui rappellera ses années passées à l'ADMR. Etienne a tenu à offrir pâtisseries et verre de l'Amitié pour terminer cette soirée de manière festive.



**"L'association Familles Rurales vous adresse ses meilleurs vœux en ce début d'année.
Toutes les nouvelles idées d'activités sont les bienvenues pour créer de nouvelles occasions
de se retrouver !
Rejoignez-nous !"**

Comité des Fêtes de Curan

Le Comité des fêtes de Curan adresse à tous les habitants de la commune ses meilleurs vœux pour l'année 2026.

Nous avons été ravis de vous retrouver cette année lors de la traditionnelle fête votive du village, qui a eu lieu le dernier week-end de juin. Ce moment de convivialité, toujours très attendu, reste un temps fort pour tous les habitants.

Dès le vendredi soir, nous avons lancé les festivités avec le concours de belote, qui a une nouvelle fois rempli la salle des fêtes. Comme pour l'édition précédente, le temps était de la partie et nous a permis de nous retrouver au cœur du village pour la très appréciée soirée tapas animée par Justin Sax suivi de DJ Thitanim.

Le samedi, un grand soleil a accompagné cette soirée festive. Les nombreux participants ont pu profiter de l'extérieur pour déguster un aligot accompagné d'un confit de canard. L'ambiance musicale a débuté avec le groupe Duo à Deux, avant que DJ Théo ne prolonge la fête jusqu'au bout de la nuit.

Le dimanche, la fête s'est poursuivie avec la traditionnelle paume. Un concours de pétanque a également été organisé, tandis que des jeux étaient proposés aux enfants, permettant à chacun de profiter pleinement de la journée. La paella a ensuite laissé place aux danseurs et à leurs pas de valse. La soirée, animée par Guillaume FABRE, s'est donc clôturée sur une note gourmande et musicale, mettant un point final savoureux et dansant à ce week-end de festivités.



Le 01 novembre, nous avons organisé notre quine annuel. Les heureux gagnants ont pu repartir avec de nombreux lots : gâteaux à la broche, corbeilles de fruits et légumes, charcuterie... Pour la seconde année consécutive, nous avons eu le plaisir de clore l'année en beauté en partageant un repas de Noël chaleureux et convivial. Ce moment de partage n'aurait pas été possible sans l'engagement précieux des associations locales, qui ont contribué à sa réussite.

Nous avons déjà commencé à préparer la fête à Curan 2026, qui se déroulera les 26, 27 et 28 juin. Nous espérons vous y retrouver aussi nombreux et enthousiastes que toujours !

Nous vous souhaitons à nouveau, au nom de tous les membres du comité, une excellente année 2026, pleine de bonheur, de santé et de joie.

CURAN

infos et vie pratique

Secrétariat de Mairie

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et les 1er et 3ème samedis de 9h à 12h.
N° Téléphone: 05 65 46 35 89

Le Mail de la Mairie a changé : désormais, envoyez vos messages à mairie@curan.fr

Agence postale Communale

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Déchetterie de Salles Curan

Mardi : de 9h à 12 h

Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Samedi de 9h à 12

(et du 1er mai au 30 septembre de 14h à 17h30)

Sacs Poubelles

Les sacs poubelles noirs et jaunes sont disponibles à la Mairie aux heures d'ouverture.

Nouveauté 2026: les sacs oranges (et le bioseau) réservés aux biodéchets seront distribués en mairie nominativement en janvier 2026

Point Info Séniors (guichet unique de proximité dédié aux séniors et leur entourage)

Accueil physique et téléphonique : 8 Route du Claux 12780 VEZINS DE LEVEZOU

06 75 73 33 57 OU 06 75 73 42 03

Services de Lévézou Communauté de Communes : 05 65 58 19 84

Transports à la Demande

Depuis Curan:

- destination Millau : le vendredi matin
- destination Saint-Affrique : le mercredi matin
- destination Pont-de-Salars : le jeudi matin
- destination Rodez : le mardi matin

Aller : 2 € - Aller/retour : 4 €

Renseignements et réservations la veille : 0 805 608 100

Éclairage public

Toute panne d'éclairage public doit être signalée au secrétariat de Mairie.

Interruption de téléphone

Si vous constatez un problème de réception de téléphone, il vous appartient de le signaler vous-même à votre opérateur.

Si vous remarquez un poteau téléphone ou des fils endommagés, vous avez 2 solutions:

- le signaler à la Mairie en précisant le numéro inscrit sur le poteau. Une photo du dommage est obligatoire désormais.

- se rendre sur le site [dommages-reseaux](https://www.dommages-reseaux.fr) et faire une déclaration (même si vous n'êtes pas l'auteur du dommage). La localisation GPS se fait automatiquement avec votre smartphone.

Curan - Etat Civil 2025

Mariage :

Sarah CARRIERE et Dorian ARLES,
le 9 août 2025

Décès:

- Arlette VERDIER, née MARTY, décédée le 12 janvier 2025 (Bèdes)
- Monique CLUZEL, née BOUDES, décédée le 31 mars 2025 (Masnau)
- Claudette MARTIN, née COMAYRAS, décédée le 30 avril 2025 (Curan)
- Roger GAYRAUD, décédé le 9 décembre 2025 (Le Barthas)

Inhumations

- Ernest MALAVAL, décédé le 22 janvier 2025
- Pascal NARWA, décédé le 17 août 2025
- Jean Claude Terral, décédé le 21 novembre 2025

MAISONS FRANCE SERVICES

Pour faciliter toutes vos démarches administratives, les Préfectures ont mis en place des lieux de proximité appelés Maisons France Services.

Sur notre territoire du Lévézou, elles sont au nombre de trois; les accueils se font sur rendez-vous.

- Vezins : 8 Route du Claux - 05 65 61 87 09
- Villefranche-de-Panat : 8 avenue du Lévézou - 05 65 46 46 53
- Arvieu : 33 Place de l'Eglise - 05 65 46 06 06

A titre de rappel, les maisons France Services rassemblent 12 organismes partenaires : Allocations familiales, Assurance maladie, Assurance retraite, Chèque énergie, Finances Publiques, France Rénov', France titres, France Travail, La Poste, URSSAF, MSA et Point-justice.

Retrouvez les informations sur france-services.gouv.fr

2026

La Municipalité de Curan

présentera

ses voeux

à la population

DIMANCHE 25 JANVIER

à 11h

à la salle des fêtes

Elections municipales

15 et 22 mars 2026



Vote des électeurs

Modification des modalités de vote pour
les communes de moins de 1000 habitants



Vous votez pour une liste entière



Pour valider votre bulletin et qu'il ne soit pas nul, vous devez :



Ne pas ajouter de noms



Ne pas rayer de noms



Ne pas modifier la liste



Au fil de l'eau



Le Barthas



Bèdes



Martials



Trébons



Maynials



Connettes

Nayrac